

LES CONTRATS DE DROIT PRIVÉ DANS LE SECTEUR PUBLIC

1 jour

IDENTIFIER, GÉRER ET SÉCURISER LES CONTRATS DE DROIT PRIVÉ

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières actualités (lois, décrets, jurisprudences) impactant la gestion des contrats de droit privé et notamment les nouvelles dispositions relatives à l'apprentissage

L'IDENTIFICATION DES CONTRATS DE DROIT PRIVÉ

- › Les contrats aidés : public et employeurs concernés, objectif du contrat, aides pour l'employeur
 - contrat d'apprentissage
 - contrat unique d'insertion - Parcours Emploi Compétences (PEC)
 - contrat relatif aux activités d'adultes-relais

Cas pratique : distinguer les types de contrats "aidés"

- › Le contrat de travail temporaire (intérim)

LA GESTION DES CONTRATS DE DROIT PRIVÉ

- › Conclusion du contrat
 - préalables à l'embauche
 - période d'essai
 - caractéristiques et rédaction du contrat

Cas pratique sur les étapes de recrutement d'un(e) apprenti(e)

Étude de modèles de CERFA et de contrats

- › Exécution du contrat
 - le temps de travail : réglementation en matière de durée du travail et zoom sur les spécificités des contrats "aidés"
 - la suspension du contrat de travail : maladie, maternité, accident du travail et maladies professionnelles, congés

Quiz sur la suspension du contrat de travail

- le pouvoir disciplinaire de l'employeur

Schéma sur la procédure disciplinaire

- › Rupture du contrat
 - les cas de rupture propres aux contrats « aidés »
 - rupture du contrat à l'initiative de l'employeur/du salarié, rupture du contrat d'un commun accord

Quiz sur les différents modes de rupture

OBJECTIFS

- Respecter les dispositifs réglementaires propres aux contrats de droit privé dans le secteur public.
- Sécuriser vos pratiques de gestion des contrats de droit privé.
- Intégrer l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle des contrats de droit privé.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Remise de fiches de synthèse et tableaux récapitulatifs
- Exercices et cas pratiques

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres et agents des services RH/personnel ayant en charge le recrutement, gestionnaires des RH ayant en charge les dossiers, cadres et agents des services d'insertion professionnelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

925 € HT - Réf : VRH-CWCL
 1 084 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
 Les statuts de la Fonction publique - Les agents contractuels (non titulaires)
 (remise de 42 %, soit 158.92 € HT au lieu de 274 € HT)

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 le 3 avril 2024
 le 22 novembre 2024

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :	Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :	
La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/	

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO